

Bouqu'info

www.boultsursuipe.fr



n°134

Mars
2015

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

C'est avec un grand plaisir, que j'ai pu aller à votre rencontre ce dimanche 15 mars, jour du carnaval de la commune.

Une fête pour notre village avec une participation inespérée de la population. Evènement organisé dans son intégralité par le comité des fêtes de Boultsur Suippe. Un grand bravo à toute l'équipe et à son président.

D'autres évènements sont prévus avec l'arrivée des beaux jours, je compte sur vous, Bouquines et Bouquins, pour venir nombreux à toutes ces manifestations.

Sans vous rien n'est possible.

Prochainement, le 7 avril, nous voterons le budget pour l'année 2015, sans pour autant dévoiler quoique ce soit, je ferai tout mon possible pour que vous, habitants de notre commune, ne soyez pas pénalisés par les mesures financières drastiques de l'Etat.

L'effort doit venir de tous et pas forcément toujours du contribuable.

Laurent Combe

*Tombez la cravate,
C'est le carnaval !*



Félicitations au tout nouveau comité des fêtes qui a rassemblé petits et grands lors de leur premier carnaval de Boultsur Suippe.

Agenda

22 Mars : Élections départementales (1^{er} tour)

24 Mars : A.G. de l'association pour la sauvegarde du patrimoine à 20h (mairie)

29 Mars : Élections départementales (2nd tour)

3 avril : Marché gourmand de 15h à 19h

10 avril : Don du sang 16h à 19h30

18 avril : Bourse aux plantes et aux graines

23 avril : Réunion du SCOT

Mai : Pas de marché gourmand

30 avril : Date limite de la commande collective de bois (voir à l'intérieur)

8 mai : Commémorations à 11h au monument aux morts

État civil

Naissances

BRESSEAU MACAIRE Soan Abel Pierre né le 04 janvier 2015

CHARRIE Liza Myriam Simone née le 07 janvier 2015

BAILLAT-KUENTZ Lucie Brigitte Laura née le 30 janvier 2015

Informations pratiques

Site Internet

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter du site Internet, afin d'être averti en avant-première des événements se déroulant dans notre commune.

Pour cela, connectez-vous sur www.boultsursuippe.fr ou écrivez à communication@boultsursuippe.fr

Bourse aux plantes

La Bourse aux plantes et aux graines aura lieu le samedi 18 avril de 14h à 17h au lieu-dit du « verger ». Venez échanger plantes, boutures, graines, idées en toute convivialité. Même si vous n'avez rien, venez faire un tour, c'est ouvert à tous. Animations pour enfants, Exposition de bonzaïs, conseils divers par des professionnels, etc.

Plus d'informations prochainement sur www.boultsursuippe.fr.

Environnement

Le SYCODEC organise le samedi 11 avril, au matin, au centre d'exploitation de Cernay-lès-Reims une distribution de compost. Pour plus de renseignements contactez le 03.26.05.40.78

La collecte du 6 avril est annulée.

Désormais, les déchèteries récupèrent les capsules "Nespresso" en aluminium.

Recensement militaire

Recensement militaire pour les jeunes (garçons et filles) de 16 ans. Se présenter au secrétariat de mairie muni du livret de famille et de sa pièce d'identité.

Don du sang

L'Établissement

Français du Sang organise sa première collecte de don du sang, dans notre commune, le vendredi 10 avril de 16h00 à 19h30, place de la mairie.



Réunion publique du SCOT

La réunion publique du SCOT (schéma de cohérence territorial de la région de Reims) se tiendra le 23 avril, à la mairie de Bazancourt, de 19h30 à 20h30.

Enquête téléphonique – Chauffage au bois

Dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère de la ville de Reims, la DREAL Champagne-Ardenne engage, en collaboration avec Reims métropole, ATMO Champagne-Ardenne, l'ADEME, la Direction Départementale des Territoires de la Marne, et le cabinet ELS Concept, une enquête téléphonique relative au chauffage au bois.

Le périmètre de cette enquête sera le pays Rémois dont fait partie votre commune.

L'objectif est d'apprécier la répartition des utilisateurs du chauffage au bois que ce soit en mode principal ou secondaire de chauffage ainsi que de mieux connaître leurs pratiques (bois utilisé, appareil détenu : cheminée à foyer ouvert/fermé, temps de séchage, label flamme verte...etc).

Les données anonymes permettront d'étudier d'une part les voies de progrès possibles ainsi que les dispositifs d'accompagnement à développer (notamment par des moyens de communication/sensibilisation).

L'enquête débutera le 9 mars 2015 et se déroulera sur environ 1 mois et demi.

Inscriptions écoles

Afin de permettre aux écoles d'établir avec la plus grande précision les prévisions des effectifs des prochaines rentrées, nous vous demandons, si vous avez un enfant né en 2012 ou 2013, de compléter le coupon réponse disponible sur la page des écoles du site Internet communal et d'indiquer s'il sera scolarisé à l'école maternelle de Boulton-sur-Suippe.

Rappel : seuls les enfants nés en 2012 seront scolarisés en Petite section à la rentrée 2015. Les enfants nés en 2013 seront scolarisés à la rentrée 2016.

Assistante Sociale

Depuis le 2 février, une nouvelle assistante sociale vous accueille : Mme Stourbe. Il est possible de la rencontrer le troisième jeudi du mois à la mairie.

Jardins communaux

La location des jardins communaux peut être renouvelée dès maintenant au secrétariat de mairie.

Vie de la commune

Commémorations du 8 mai

Il y a 70 ans, le 8 mai 1945, après 6 ans de guerre, l'armistice était signé. Aujourd'hui, afin de préserver la mémoire, nous vous proposons de créer une grande exposition dans la salle des fêtes de Boulton sur Suippe. Dessins, anecdotes, cartes postales, souvenirs, témoignages, photographies, interviews, vidéos, tous les supports sont les bienvenus.

Pour tous renseignements, contactez la mairie.

Repas des séniors

Les séniors ne pouvant se déplacer ont reçu une agréable visite, le vendredi 9 janvier en fin d'après-midi. En effet, ce sont les enfants du conseil municipal des enfants et des jeunes qui sont venus leur souhaiter la Bonne Année et leur apporter le repas offert par la commune.

Puis c'est avec plaisir que le maire et les 3 adjoints ont accueilli les séniors pour leur repas annuel, le 10 janvier dernier. Une fois tous installés à table, ils ont chantonné des airs connus au son de l'accordéon de Vitaline venu animer la journée. Après un repas apprécié de tous, chacun a pu se dégourdir sur la piste de danse, parfois en solo, parfois en duo, jusqu'à la fin de l'après-midi.



Goûter de Noël



Le mercredi 10 décembre, 167 enfants ont pu participer au spectacle « Le p'tit banc à bout » accompagnés de leurs parents. Ce conte poétique a ravi petits et grands. Puis ce fut l'enchantement avec l'arrivée du Père Noël. Et pour finir, les enfants

ont pu apprécier de partager tous ensemble, chocolat chaud, brioches et clémentines. Malgré quelques bousculades tout le monde a fini par être servi et est reparti avec le sourire, un sachet de chocolats à la main.

Commandes collectives

C'est l'heure de la commande collective de **bois de chauffage**, merci de vous rendre en mairie pour remplir votre bon de pré-réservation.

Il nous faut vos quantités ainsi que la longueur de coupe (1 m, 50 cm, 33 cm).

Vous avez jusqu'au 30 avril pour déposer votre commande.

Une fois vos commandes regroupées, nous recontacterons les différents fournisseurs pour leur donner les quantités, et négocier au mieux le tarif.

Nous ne manquerons pas de prêter attention à l'essence des bois (charme, hêtre, frêne etc...).

Nous reviendrons ensuite vers vous, pour vous donner les tarifs négociés et valider avec vous le bon de commande.

Si le tarif ou/et l'essence de bois ne vous conviennent pas lors de notre appel, vous êtes en droit de refuser la validation de votre commande. Si par ailleurs, vous nous confirmez votre commande, elle sera validée auprès du fournisseur.

La commande est prévue début mai pour une livraison courant juin 2015.

Ne connaissant pas la quantité à commander, il est à ce jour difficile de vous communiquer un tarif.

Comme l'an dernier, la commande collective de **fioul** est ouverte, la livraison est prévue courant juin.

Monde associatif

La truite de la Suippe

Dès le dimanche 1er mars, vous pouvez louer l'étang de Boulton sur Suippe, tous les dimanches et jours fériés.

Tarifs :

- 12 € par personne la demi-journée,
- 22 € par personne la journée.

Vous pouvez aussi faire une réservation de groupe :

- 150 € avec 10 kg de poissons,
- 200 € avec 20 kg de poissons.

Cette pêche est ouverte à tous, avoir une carte de pêche n'est pas obligatoire.

Pour tous renseignements :

M. Breton au 06.82.15.80.27

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine tiendra son Assemblée générale le 24 mars 2015 à 20h dans le hall de la mairie.

Comité des fêtes « Les Boults en train »

Les « Boults en train » ont le plaisir de vous annoncer la naissance du nouveau Comité des Fêtes de Boults sur Suippe.

Nous envisageons d'organiser sur la commune des animations telles qu'un Carnaval, des repas à thème, la fête de la musique, Halloween, des Lotos, des concours, etc...

Pour que cela soit possible, nous avons besoin de votre aide !

Si vous avez envie de vous investir au sein d'une équipe dynamique, volontaire et conviviale pour dynamiser et animer notre village... N'hésitez plus ! Vous pouvez adhérer au Comité des Fêtes dès maintenant soit :

- en retirant un bulletin d'adhésion au secrétariat de la mairie
- en nous contactant directement sur notre adresse mail : lesboultsentrain@gmail.com



La première manifestation organisée a été le carnaval, et pour une première, c'est une réussite. Bravo à la population qui s'est mobilisée.



Association des parents d'élèves

Après la clôture de 2014 par l'action au profit du Téléthon, cette année encore l'Association des Parents d'Elèves a débuté l'année 2015 avec la confection et la distribution de crêpes pour la Chandeleur. Grâce à l'aide des 12 mamans « cuisinières », l'APE a distribué 346 petites crêpes et 496 grandes crêpes soit 14 kilos de farine Les 83 enfants qui ont passé commande ont pu se régaler.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine opération de l'APE qui se déroulera le

mercredi matin 08 avril pour la fameuse « chasse aux œufs de Pâques », dans « Le Verger », pour les enfants de l'école Maternelle. Pour les plus grands, des paquets de chocolats seront offerts. A cette occasion une tombola sera organisée avec une pré vente de tickets.

Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nos enfants bougent, bougeons avec et pour eux !

Secours catholique

Une équipe de bénévoles du Secours Catholique existe dans les communes de la Vallée de la Suippe. Le rôle de ces bénévoles est d'aller à la rencontre des personnes en difficulté, qui ont besoin d'une aide alimentaire, financière, de chauffage, d'accompagnement scolaire, d'un soutien moral, ou d'un accueil familial de vacances pendant les vacances d'été pour les enfants.

Un atelier solidarité, lieu convivial où les personnes peuvent tisser un lien tout en réalisant des travaux manuels a lieu tous les 15 jours le jeudi à 14h à la maison paroissiale au 66 rue Jean Jaurès à Bazancourt.

Pour tous renseignements :

Contactez la délégation de Châlons / Reims-Ardenne au 03 26 22 12 50

Madame Cagnart Marie-Paule au 03 26 03 30 22 à Boults sur Suippe.

Sports et Loisirs pour tous

Vous y êtes désormais habitués, mai et juin sont ponctués par des événements organisés dans notre village par Sports et Loisirs. Autant d'occasions pour les adhérents de se retrouver.

Voici les dates à retenir :

- 23 et 24 mai : Rencontres de Capoeira (au gymnase de Bazancourt),
- 31 mai : Rallye pédestre à 10h, jusque midi, puis pique-nique,
- 14 juin : Représentation de danse à la salle des fêtes de Boults sur Suippe à 15h,
- 28 juin : Brocante de Boults sur Suippe.

Par ailleurs, l'association souhaite mettre en place aux vacances de printemps une **activité Hip-Hop** destinée aux jeunes nés entre 2005 et 2000. Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester rapidement auprès de l'association.

Blog : sportsloisirs-boult.blogspot.fr/

Courriel : sportsloisirs.boult@gmail.com

Le nouveau restaurant scolaire



Les élèves de l'élémentaire se servent au self.

Après 6 mois de travaux, le pôle scolaire de Boulton sur Suipe se dote d'un restaurant scolaire digne de ce nom. En effet, le nouveau bâtiment est composé d'un espace pour les maternelles de 50 m² avec un service à table et d'une salle de restauration pour les élémentaires de 100 m² avec une chaîne de self pour faciliter le passage et le service des enfants. Au total, près de 100 enfants sont accueillis tous les midis dans ce restaurant, encadrés par 10 agents d'animation et ATSEM.

Livrés par la société API Restauration, les repas sont réchauffés et préparés par 2 agents de service, employés par la CCVS, dans des zones spécialement prévues à cet effet.



Chacun débarasse



L'espace restauration des maternelles

Ce nouveau bâtiment, d'une surface de 375 m², fait partie du vaste plan de reconstruction du groupe scolaire de Boulton sur Suipe qui prévoit la livraison en septembre prochain de nouveaux locaux périscolaires et d'une école maternelle

flambant neuve. A noter également que l'école élémentaire rattachée à ce projet est déjà opérationnelle depuis septembre 2014



Des équipements modernes et répondant aux dernières normes

Conseil municipal des enfants et des jeunes

Boîte à idées

Jeunes

bouquines, jeunes bouquins, grâce au conseil municipal des enfants et des jeunes, vous pouvez vous exprimer. C'est pourquoi nous avons mis à votre disposition une boîte à idées dans le hall de la mairie.



Une remarque, une proposition, une envie de bouger, tout est recevable.

Alors n'hésitez pas et n'oubliez pas de mettre vos coordonnées si vous souhaitez une réponse personnelle.

Recyclage

Le conseil municipal des enfants et des jeunes a mis en place un système de recyclage.

Des caisses seront prévues pour mettre :

- des bouchons en plastique ou en liège pour des associations,
- des piles et des téléphones portables pour le téléthon,
- des jeux et des livres pour l'hôpital des enfants.

Retrouvez-nous tous les premiers vendredis de chaque mois, au marché gourmand. Première collecte le 3 avril.

Conseils municipaux et communautaires

Cette rubrique présente uniquement des éléments de compte-rendus. Il est possible de consulter les compte-rendus complets :

Conseil municipal : affichages municipaux, www.boultsursuipe.fr

Conseil communautaire : www.ccv.s.fr.

Conseil communautaire du 2 février

Un résumé exhaustif du précédent conseil communautaire ne pouvant être fait sur cette page nous vous invitons à le consulter sur le site internet de la CCVS ou sur les affichages dédiés à Bazancourt et Boulton sur Suipe. L'ordre du jour était :

1. Affaires financières
 - Restes à réaliser et à percevoir 2014,
 - Bilan global financier et fiscal 2014,
 - Orientations budgétaires 2015
2. Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet pour 14,50/35^{ème} à compter du 3 février 2015
3. Désignation complémentaire d'un délégué au SYCODEC.
4. Avis sur la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour l'entretien de la rivière Suipe dans le cadre de l'enquête publique actuellement en cours.
5. Pôle scolaire et de services René Chazot à Bazancourt/Reconstruction de l'école maternelle et extension des locaux périscolaires
 - ☐ Demande de subvention au titre de la Caisse d'Allocations Familiales pour la partie périscolaire/extrascolaire
 - ☐ Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les parkings, cours, clôtures et cheminements.
6. Délégations exercées par le Président.

Conseil municipal du 10 mars 2015

Considérant qu'il convient de programmer des travaux de réaménagement de la rue Jean Moulin, quatre entreprises ont été contactées.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le devis de la société rémoise de travaux publics, moins-disant, d'un montant de 49 907,80 € HT soit 59 889,36 € TTC,

Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable :

- **à l'engagement par la commune** de Boulton sur Suipe d'une procédure de classement d'office en application des articles L. 318-3 et R. 318-10 et suivants du Code de l'urbanisme pour un tronçon de l'impasse Croix Nouvelet (AE 274, 275 **et** 276) ;

- **à l'ouverture de l'enquête publique** prévue à l'article L. 318-3 du Code de l'urbanisme et à la composition du dossier d'enquête publique ;

- **autorise le Maire** à faire toutes les démarches nécessaires relatives à ce dossier et à signer les documents y afférent.

Depuis le 1er juillet 2004, le marché du gaz naturel est ouvert à la concurrence pour l'ensemble des consommateurs, particuliers comme professionnels.

Le SIEM nous propose d'adhérer à un groupement de commandes de gaz et se charge de faire l'appel d'offres correspondant.

Le syndicat a réussi à négocier un prix intéressant. La commune a donc la possibilité d'y souscrire en prenant une délibération.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** les termes de la Convention Constitutive Initiale du Groupement, annexée à la présente délibération ;
- **Autorise** l'adhésion de la Commune de Boulton sur Suipe au Groupement de Commandes ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention ;
- **Autorise** Monsieur le Président du SIEM, représentant du coordonnateur du Groupement, à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du Groupement de Commandes et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Pour faire suite aux avancements de grades des deux agents techniques, il convient de supprimer leurs anciens postes devenus inutiles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** la suppression de deux postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe, à temps complet au sein du service technique de la commune.
- **Modifie** le tableau des emplois.

Monsieur le Maire présente au conseil le devis établi par les services du SIEM pour l'extension de réseau rue de Bazancourt pour permettre le raccordement des maisons du 73 rue de Bazancourt. Les travaux sont estimés à 2 333 €, le SIEM exécutant la tranchée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

- **Accepte** ces travaux d'extension d'un montant de 2 333 €,
- **Charge** Monsieur le Maire des formalités inhérentes à ce dossier.

Commission communication : Brunhoso C., Delville C., Fillion E., Kluba M., Marchand M., Mintoff F., Raach K., Tellier S. Illustration : M.Mintoff